



**PRÉFET
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Service Économie Agricole et Développement Rural

le Puy-en-Velay, le 16/08/2022

Consultation du public – motifs de la décision

Projet d'arrêté préfectoral portant adoption de la charte départementale d'engagement des utilisateurs agricoles de produits phytomarmaceutiques.

Soumis à consultation du public du 21 juillet au 11 août 2022.

Le projet d'arrêté préfectoral qui a été soumis à la consultation du public prévoit d'adopter la charte départementale d'engagement des utilisateurs agricoles de produits phytomarmaceutiques proposée par la Chambre d'agriculture de la Haute-Loire au Préfet de la Haute-Loire.

Considérant les contributions apportées lors de la consultation publique effectuée sur le site internet des services de l'État en Haute-Loire sur le projet d'arrêté préfectoral portant adoption de la charte départementale d'engagement des utilisateurs agricoles de produits phytomarmaceutiques,

Considérant la synthèse qui a été faite des contributions du public justifiant la prise en compte de l'ensemble du cadre réglementaire par la charte départementale en matière d'utilisation de produits phytomarmaceutiques pour des usages agricoles dans le département de la Haute-Loire proposée par la Chambre d'agriculture de la Haute-Loire,

Je propose d'adopter sans modifications le projet d'arrêté soumis à la consultation du public.

Le Chef du Service Economie
Agricole et Développement Rural,

Jean-Pierre CHAPUT

Affaire suivie par Jean-Pierre CHAPUT
Tél. : 04 71 05 83 99
Courriel : jean-pierre.chaput@haute-loire.gouv.fr
DDT de la Haute-Loire
13 rue des moulins – CS 60350
43009 LE PUY-EN-VELAY CEDEX